

RAPPORT
ANNUEL
MARS 2024

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	16
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Hors-Bilan	34
Compte de Résultat	35
Annexes aux comptes annuels	36
Règles et méthodes comptables	37
Evolution de l'Actif net	41
Compléments d'information	42
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	50
Inventaire	51
Annexe(s)	53
Caractéristiques de l'OPC	54
Information SFDR	60

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Avril 2023

Etats-Unis : La conjoncture américaine est restée mitigée, pénalisée par la hausse des taux et les récentes tensions bancaires mais toujours soutenue par un marché du travail très robuste. Publiés fin avril, les chiffres du PIB du T1 ont montré une croissance en ralentissement, mais toujours positive (+1,1%, en rythme annualisé, après 2,6% au T4). Les créations d'emplois ont également ralenti en mars, tout en se maintenant à un niveau élevé (236 000 emplois nets supplémentaires) tandis que le taux de chômage est resté très bas (3,5%). Si l'indice général des prix à la consommation a poursuivi son ralentissement (5,0% sur 12 mois en mars après 6,0% en février), l'indice sous-jacent n'a ralenti que très modérément (5,5% après 5,6%). La Réserve fédérale a maintenu une communication prudente, évitant de trop s'engager concernant ses futures décisions, alors qu'elle est confrontée au triple défi de l'inflation toujours élevée, des craintes de récession et de la montée des risques pour la stabilité financière. **Zone euro :** Bien qu'en ralentissement, l'économie de la zone euro est restée en nettement meilleure forme qu'anticipé fin 2022, grâce notamment au double soutien de la baisse des prix de l'énergie et de la reprise chinoise. La croissance économique a été légèrement positive au T1, avec une progression du PIB de 0,1% pour l'ensemble de la région. Les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont continué de montrer un écart important entre l'industrie, à la peine, et les services, où l'activité est restée très soutenu. Cependant, l'inflation est restée préoccupante : si l'indice général des prix a nettement ralenti à 6,9% sur 12 mois en mars (après 8,5% en février), l'inflation sous-jacente n'a toujours pas commencé sa décrue, touchant en mars un nouveau plus haut depuis la création de la zone euro à 5,7% (après 5,6% en février). Au vu de cette persistance de l'inflation élevée, la BCE a clairement signalé que son cycle de hausse des taux n'était pas encore terminé. **Emergents :** La bonne résistance de l'activité dans les économies émergentes au T1 a été illustrée notamment par des chiffres du PIB meilleurs que prévu en Chine et au Mexique, conduisant à une révision des perspectives de croissance de ces deux pays pour l'année 2023 (de 5,6% à 6,0% pour le premier et de 1,4% à 1,8% pour le second). Les banques centrales des économies émergentes ont presque terminé leurs cycles, mis à part une minorité d'entre elles (les Philippines et, peut-être, l'Afrique du Sud). Après le Vietnam, la banque centrale uruguayenne a surpris avec une première baisse, sans que cela n'implique que d'autres banques centrales se précipitent vers un cycle d'assouplissement. **Taux :** La volatilité sur les marchés de taux a baissé ces dernières semaines après les niveaux record atteints mi-mars. L'écart entre les taux US et Euro s'est creusé en avril. Le 10 ans allemand a augmenté de 15pb pour clôturer le mois à 2,7% alors que le 10 ans US a reculé de 3pb à 4%. L'inflation américaine a surpris à la hausse. Les investisseurs sont désormais plus prudents sur la capacité de la Fed à baisser ses taux. Les marchés s'attendent maintenant à ce que le taux des Fed Funds augmente de 25pb en mai et baisse de 25pb en novembre et décembre. La probabilité d'une baisse en septembre n'est plus que de 50%. En zone euro, l'activité économique est résiliente et l'inflation reste élevée. La probabilité d'une récession en 2023 a fortement baissé grâce au recul du prix de l'énergie. Les investisseurs s'attendent maintenant à ce que la BCE relève ses taux de 25 points de base en mai et juin. La probabilité d'une hausse en juin n'est plus que de 62%. Sur les marchés du crédit, les spreads ont en partie effacé l'écart enregistré en mars suite au stress sur le secteur bancaire. **Actions :** Les marchés d'actions ont continué leur ascension en avril malgré une inquiétude grandissante concernant les perspectives économiques globales. En effet, bien que le risque d'une récession de l'économie américaine semble se dessiner, son impact sur les marchés a été limité ce mois-ci en partie grâce aux résultats trimestriels satisfaisants des entreprises. Le MSCI World AC progresse de +1,2% sur le mois. Malgré une revue à la baisse des estimations des analystes sur les bénéfices des entreprises européennes pour le premier trimestre, la saison des résultats a continué de jouer en faveur des indices européens (+1,9%) qui surperform le marché américain (+1,2%). En Europe, les pays hors zone euro se sont bien comportés sur le mois, avec en tête le Royaume Uni (+3,3%) suivi de la Suisse (+2,7%) et la Suède (+2,1%). Les marchés de la zone euro (+0,9%) sous-performent dans l'ensemble les autres marchés européens. Le Japon surperforme quant à lui les autres régions, affichant une performance positive de +2,7%. Enfin, l'indice MSCI des marchés émergents (-0,9%) a été pénalisé par de la faible performance du marché chinois (-5,1%). En outre, les valeurs européennes dites « Value » (+2,4%) font mieux que les valeurs de croissance (+1,4%). **Commentaire de gestion :** Nous avons progressivement allongé la durée du portefeuille via la souscription d'actifs de type taux longs US en dette souveraine, et allégé simultanément notre exposition actions, en conformité avec les conclusions des comités d'investissement d'Amundi.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Mai 2023

Etats-Unis : Si l'économie américaine a continué de ralentir en mai, de nombreux chiffres ont tout de même été moins faibles qu'attendu. En particulier, alors que la hausse des taux d'intérêt est un frein important, les conséquences des faillites bancaires de mars sont restées, pour l'heure, limitées. Le PIB du T1 a été révisé en légère hausse (croissance trimestrielle de 1,3% au lieu de 1,1%, en rythme annualisé). Les indicateurs ISM portant sur avril ont été un peu meilleurs qu'en mars, tout en continuer de signaler une forte contraction de l'activité industrielle. En début de mois, toujours très préoccupée par l'inflation, la Réserve fédérale a relevé les taux Fed Funds de 25pb (portant leur borne haute à 5,25%). Enfin, Républicains et Démocrates ont conclu in extremis un accord, en fin de mois, concernant la suspension du plafond de la dette. Zone euro : Dans l'ensemble, les indicateurs de la zone euro ont été décevants en mai. La croissance du PIB allemand au T1 a été révisée en baisse (-0,3% au lieu de 0%), le pays étant donc en récession après un T4 2022 déjà en repli. Les indicateurs mensuels de conjoncture (IFO et PMI en particulier) portant sur avril ont été moins bons que ceux du mois précédent. Concernant l'inflation, la situation est restée tendue. En début de mois, la BCE a relevé ses taux directeurs de 0,25% (portant le taux de rémunération des dépôts à 3,25%). Sur le plan politique, les élections législatives en Grèce ont conduit à la victoire du Centre droit du Premier ministre K. Mitsotakis, quoique sans majorité absolue au Parlement. Enfin, suite à la dissolution du Parlement espagnol, des élections anticipées auront lieu le 23 juillet. Emergents : Les données du début du deuxième trimestre, relative à la confiance des consommateurs et du marché immobilier, ont suscité des inquiétudes quant à la trajectoire de la croissance de l'économie chinoise. Bien que celle-ci pourrait atteindre 6% cette année, il s'agirait d'une reprise modérée si on exclut les effets de base liés à la pandémie. La vigueur de cette reprise dépendra des ventes de logements dans les petites villes, de la demande de constructions, du taux de chômage des jeunes et de la consommation. Taux : Les marchés obligataires ont été marqués en mai par un retour de la volatilité sur la partie courte de la courbe des taux américaine. Le rendement de l'obligation États-Unis à 2 ans a augmenté de 23pb. L'attention des marchés est revenue sur la persistance de l'inflation sous-jacente et sur la nécessité pour la Fed d'en faire plus. Les investisseurs anticipent désormais une nouvelle hausse de taux et ont repoussé la première baisse de taux à la fin de l'année 2023. En effet, le travail de la Fed sur l'inflation n'est pas encore terminé. L'inflation sous-jacente demeure à des niveaux élevés et peine à reculer. Le marché du travail américain se refroidit mais reste tendu. La progression des salaires autour de 4% n'est pas compatible avec un objectif d'inflation de 2%. De plus, les loyers malgré les hausses de taux continuent d'augmenter. Sur le marché des taux euro, les mouvements ont été beaucoup plus limités. Du côté des marchés du crédit, les spreads se sont stabilisés en mai à mi-chemin entre le pic atteint en mars et les creux atteints en février. Actions : Légère baisse du MSCI World AC (-0,5%) sur le mois mais avec une forte divergence entre les régions et les secteurs. Globalement les marchés surexposés au secteur de la technologie l'emportent largement. Ainsi, les Etats-Unis (+0,5% sur l'indice MSCI) font mieux que la moyenne. Le Japon (+4,5%) en devise locale, profite en plus de la baisse du Yen, d'une amélioration de son économie et de réformes encourageantes en termes de gouvernance des entreprises. Les autres régions sont en baisse. L'Europe consolide (-3,7%) sa très bonne performance du début d'année. Au sein de la zone euro (-3,4%), les Pays-Bas, surexposés sur la technologie font beaucoup mieux (+4,2%). Hors zone euro, le marché britannique recule de -5,7% et la Suisse de -2,2%. Le MSCI Pacific ex Japan perd -5,2%. Le MSCI pays émergents sous-performe (-1,2%). En Europe, les valeurs de croissance (-1,7%) surperform les valeurs dites « Value » (-5,6%). Commentaire de gestion : Nous avons globalement maintenu une structure plutôt défensive du portefeuille tout en allégeant tactiquement l'exposition actions, et en rallongeant la sensibilité sur le fonds via la dette souveraine US. Nous confirmons cette position prudente dans ce contexte de ralentissement économique. la performance nette du fonds est en territoire négatif sur le mois, du fait des mouvements taux et actions.

Juin 2023

Etats-Unis : Bien qu'en décélération, l'économie américaine a continué de résister mieux que prévu à la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, la croissance du PIB du T1 a été révisée en hausse à 2,0% en rythme annualisé (contre 1,3% annoncé précédemment). Le marché du travail est resté tonique, avec 339 000 nouveaux emplois nets en mai, même si le taux de chômage est remonté à 3,7% (après 3,4% en avril). Les chiffres de la consommation, des commandes de biens durables et de l'immobilier ont également été meilleurs qu'attendu. En revanche, les indicateurs ISM de mai ont signalé une contraction significative de l'activité dans l'industrie et seulement une légère progression dans les services. Pour la première fois depuis mars 2022, la Réserve fédérale n'a pas annoncé de hausse de ses taux directeurs lors de son Comité de politique monétaire de juin. Elle a cependant réitéré que la bataille contre l'inflation n'était pas encore gagnée, et signalé

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

que des hausses de taux supplémentaires étaient probables au cours des prochains mois. Zone euro : Alors que l'économie de la zone euro s'était nettement mieux comportée que prévu en début d'année, les enquêtes de conjoncture déçoivent depuis le début du printemps. La hausse des taux d'intérêt, entre autres facteurs, commence à pénaliser l'activité. Ainsi, les indicateurs PMI préliminaires de juin ont été en-dessous des attentes, montrant une forte contraction dans l'industrie et une décélération, malgré un rythme toujours élevé, dans les services. Les indicateurs IFO et ESI ont également surpris à la baisse. L'indice sous-jacent a légèrement ré'accéléré, à 5,4% (après 5,3%), dans un contexte où les pressions haussières sur les salaires sont fortes. Insatisfaite du rythme de baisse de l'inflation, et craignant une boucle prix-salaires, la BCE a relevé ses taux directeurs lors de son comité de politique monétaire de juin, portant le taux de rémunération des dépôts à 3,5%. Elle a aussi signalé une très probable hausse supplémentaire en juillet. Emergents : Les données de la Chine au deuxième trimestre signalent un ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie. La lecture des PMI montre que la production manufacturière et la construction continuent de sous-performer alors que les services croissent modérément. Afin de soutenir la croissance, la PBoC a baissé ses différents taux de 10pbs et le Conseil d'Etat a indiqué que de nouvelles mesures, visant notamment la consommation et les véhicules électriques, vont être mises en œuvre. Contrairement à leurs homologues des pays avancés, les banques centrales des pays émergents pourraient baisser leurs taux prochainement, à commencer par les pays d'Amérique Latine. Les actifs émergents ont sous-performé en Juin et surtout le change et les actions. Taux : Le mois de juin a été marqué par une hausse des rendements obligataires, en particulier sur les maturités courtes. Le marché anticipe que les banques centrales devront être plus agressives pour ramener l'inflation à 2%. En effet, les dernières données économiques publiées sont plus fortes que prévu aux États-Unis. La confiance des consommateurs américains s'est de nouveau redressée en juin. Le marché immobilier américain demeure résilient face aux hausses de taux. En parallèle, les banques centrales sont inquiètes de la persistance de l'inflation sous-jacente. Sintra a été l'occasion pour eux de réaffirmer la politique restrictive dans laquelle ils se sont engagés. Les banques centrales restent très engagées. « Le président de la Réserve fédérale, Jérôme Powell, a déclaré qu'au moins deux augmentations des taux d'intérêt sont probablement nécessaires cette année pour ramener le taux d'inflation à l'objectif de 2% de la banque centrale américaine ». Même ton du côté de la BCE : « Dans un futur proche, il est improbable que la banque centrale soit en mesure d'affirmer avec certitude que les taux ont atteint leur point haut. ». Actions : Les actions mondiales ont fortement progressé ce mois-ci, les investisseurs spéculant sur la résilience de l'économie et les différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Après une légère correction au mois de mai, le MSCI World AC (+5,3%) préserve sa tendance haussière depuis le début de l'année (+12,9%). Les Etats Unis (+6,5%) ont surperformé les marchés européens (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+3,6%) font mieux. Le marché nippon (+7,6%) ressort en tête des marchés développés en juin. Le MSCI pays émergents sous-performe (+2,9%) malgré la forte progression des marchés sud-américains (+5,8%) et du marché chinois (+3,7%). En Europe, les valeurs de croissance (+1,7%) sous-performent les valeurs dites « Value » (+3%). Commentaire de gestion : Nous avons ajusté globalement à la hausse nos expositions en actifs risqués sur le mois de juin. Dans un contexte où l'inflation reflue progressivement, nous entamons une augmentation progressive de notre exposition actions tout en restant bien diversifiés et défensifs. L'augmentation a été réalisée principalement sur les actions US par de contrats à terme. Par ailleurs, nous avons maintenu un biais en sensibilité sur les taux longs US qui a été pénalisant sur le mois de juin. La performance nette du portefeuille sur le mois de juin s'inscrit en territoire négatif du fait de la remontée des taux longs.

Juillet 2023

Etats-Unis : L'activité économique est restée soutenue malgré la forte hausse des taux d'intérêt. Publié fin juillet, les chiffres de la croissance du PIB du T2 ont fait état d'une progression de 2,4% (en rythme annualisé), soit un rythme plus rapide que celui du T1 (2,0%). Avec 149 000 créations d'emplois en juin, le marché du travail a, certes, déçu pour la 1ère fois depuis 15 mois, mais un tel rythme reste suffisant pour absorber la hausse de la population active et maintenir le taux de chômage très bas (3,6%). Les enquêtes de conjoncture ont continué de montrer des difficultés dans l'industrie mais une vigueur soutenue dans les services. Fin juillet, la Réserve fédérale a relevé les taux Fed Funds de 25 pb, portant porter leur borne haute à 5,5%. Elle a affirmé qu'elle maintiendrait, au cours des prochains mois, une approche dépendante des données, de nouvelles hausses étant possibles si le rythme de baisse de l'inflation déçoit. Zone euro : Les chiffres de la zone euro ont été mitigés en juillet. De nombreux indicateurs mensuels ont déçu, à commencer par les enquêtes de conjoncture comme les PMI ou l'IFO. Les difficultés sont restées sévères dans l'industrie (notamment en raison de stocks excessif et des effets du ralentissement chinois) et l'activité

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

a semblé s'affaiblir aussi dans les services. Cependant, les chiffres de la croissance du PIB du T2 ont tout de même apporté une bonne surprise, montrant une progression de 0,3% après deux trimestres de léger repli. L'inflation a continué de refluer graduellement, l'indice général affichant une hausse de 5,3% sur 12 mois en juillet (après 5,5% en juin). Cependant, la décélération peine toujours à se propager à l'indice sous-jacent, dont la hausse est restée inchangée à 5,5%. La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 pb fin juillet, portant le taux des dépôts à 3,75%. Elle a signalé la possibilité de hausses supplémentaires au cours des prochains mois, sans toutefois se prononcer sur leur probabilité. Emergents : Les données de la Chine au deuxième trimestre ont signalé un ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie. La lecture des PMI a montré que la production manufacturière et la construction continuaient de sous-performer alors que les services croissaient modérément. Contrairement à leurs homologues des pays avancés, les banques centrales des pays émergents pourraient baisser leurs taux prochainement, à commencer par celles des pays d'Amérique Latine. Les actifs émergents, surtout les actions et le change, ont sous-performé en juin. Taux : Le mois de juillet a été marqué principalement par une légère hausse des rendements obligataires sur les maturités longues, à l'inverse des maturités courtes, en raison de chiffres meilleurs qu'attendu sur la croissance américaine. Le taux allemand à 10 ans a enregistré une hausse de 10bp tandis que le 2 ans a baissé de 17bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 3,9% enregistrant une hausse de 13pb. Comme prévu, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de 25 pb lors de leurs comités de juillet. Toutefois, leur discours a changé lorsque l'inflation a montré des signes de ralentissement. Par conséquent, les banques centrales continueront d'adopter une approche entièrement dépendante des données. Jérôme Powell a d'ailleurs souligné que les rapports sur l'emploi et l'inflation d'ici septembre seront déterminants pour les décisions prises lors des prochaines réunions. La BCE, pour sa part, a revu à la baisse son engagement à procéder à de nouvelles hausses de taux, les données relatives à l'activité ayant ralenti plus que prévu. Elle continuera à se concentrer davantage sur l'évolution de l'inflation des services. Actions : Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Le MSCI World AC (+3,1%) a préservé sa tendance haussière depuis le début de l'année (+16,3%). Les Etats Unis (+3,3%) ont surperformé les marchés européens (+1,4%). Les marchés de la Zone Euro (+1,8%) ont fait mieux. Le marché japonais (+1,6%) a lui aussi été positif sur le mois. Le MSCI pays émergents a progressé fortement (+4,9%), entraîné par la hausse des marchés des pays de la zone EMEA (+5,2%) et de la Chine (+9,1%). En Europe, les valeurs de croissance (+0,2%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (+2,7%). Commentaire de gestion : Nous avons souscrit à de nouveaux supports d'investissement : un fonds investi sur la thématique de la sécurité des biens et personnes, Thematics Safety, et trois fonds de performance absolue, deux d'arbitrage de crédit (Candriam Bonds Credit Opportunités et DNCA Alpha Bond) et l'autre d'arbitrage sur les actions (Eleva Absolute Return) . Le fonds reste diversifié en facteurs de style. La performance nette du fonds s'affiche en territoire légèrement positif sur le mois, en avance au regard de celle de l'indice de référence.

Août 2023

Etats-Unis : L'économie a continué de résister mieux que prévu à la hausse des taux directeurs, conduisant de nombreux observateurs à reporter dans le temps ou atténuer leurs anticipations de récession. Le marché du travail a créé 187 000 emplois en juillet, un chiffre toujours élevé même si la tendance est à la décélération. A 3,5%, le taux de chômage (inchangé par rapport à juin) est resté très bas. Toujours en juillet, l'inflation a légèrement rebondi sur 12 mois (3,2%, après 3,0% en juin) mais surtout en raison des prix de l'énergie, alors que l'inflation sous-jacente a poursuivi son reflux, quoique très lentement (4,7%, soit un plus bas depuis octobre 2021, après 4,8% en juin). Fin août, au séminaire de Jackson Hole, J. Powell, président de la Réserve fédérale, n'a pas procédé à des annonces précises mais a laissé la porte ouverte à des hausses de taux supplémentaires au cas où la lutte contre l'inflation le nécessiterait. Zone euro : Les signes de ralentissement ont continué de s'accumuler sous l'effet de la hausse des taux mais aussi de difficultés spécifiques à l'industrie, alors que l'inflation est toujours très élevée. Les principaux indicateurs du climat des affaires (PMI et IFO notamment) ont montré, en août, une aggravation de la contraction dans le secteur manufacturier et une dégradation dans les services. L'économie allemande, en particulier, semble de plus en plus à la peine du fait du poids important qu'y occupe l'industrie. L'inflation, pour sa part, a interrompu sa baisse en août, se maintenant à 5,3% sur 12 mois (le même rythme qu'en juin), en partie du fait d'un rebond des prix de l'énergie. En revanche, l'inflation sous-jacente a légèrement reflué (également à 5,3%, après 5,5% en juillet). Ch. Lagarde, présidente de la BCE, a indiqué que d'autres hausses de taux étaient possibles, et attiré l'attention sur les facteurs qui pourraient conduire l'inflation à rester durablement élevée. Emergents : Durant le mois d'août, le marché s'est concentré sur deux points : les inquiétudes sur la croissance chinoise et le

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

rallye sur les titres américains. La publication en juillet d'un T2 plus faible que prévu et l'annonce par les autorités chinoises de mesures plutôt limitées se sont traduites par une forte révision à la baisse de la croissance chinoise par la plupart des acteurs de marché sous les 5% en glissement annuel pour cette année. Les chiffres de l'économie américaine et le discours de J. Powell à Jackson Hole, ont entraîné, quant à eux, une pentification de la courbe des taux US et un dollar plus élevé. Dans un tel contexte, les actifs émergents ont sous-performé par rapport aux mois précédents mais ont tout de même relativement bien résisté. Enfin le mois d'août aura été marqué par le sommet des BRICS et leur extension à six nouveaux membres : l'Argentine, l'Égypte, l'Iran, l'Éthiopie, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Taux : Le marché des taux a été marqué en août par des taux allemands quasiment inchangés et une hausse significative des taux longs américains. Le taux à 10 ans US clôture le mois à 4,1% après avoir dépassé 4,3% mi-août. Cette hausse s'explique par une activité économique plus forte que prévu. De plus, le ton de la Fed reste peu accommodant. J. Powell a réitéré à Jackson Hole le message transmis lors du comité de politique monétaire de juillet. La Fed pourrait resserrer encore sa politique monétaire s'il s'avérait que la croissance reste durablement supérieure à sa moyenne de long terme ou que les tensions sur le marché du travail ne s'atténuent plus. De son côté, la BCE fait face à un dilemme inflation élevée versus croissance. Les perspectives se détériorent rapidement dans la zone euro. La question pour les membres de la BCE est de savoir si l'économie est déjà suffisamment faible pour freiner à elle seule la croissance des prix ou si un resserrement monétaire supplémentaire est nécessaire. Actions : Correction des marchés d'actions en août, suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. Le MSCI ACWI perd -2,2%. En parallèle, la déception concernant la reprise chinoise a fait chuter le MSCI Chine de -8,6%, les marchés émergents plus globalement de -4,9%. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,9%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-0,3%). De même les valeurs de croissance (-3%) lâchent plus de terrain que les valeurs « value » (-2%). Ainsi, la consommation discrétionnaire (-6,3%) ressort en bas de classement avec les matériaux (-4,4%). A l'opposé, l'énergie (+2,8%) profite de la remontée des prix du brut et la santé (+0,6%) sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois. Commentaire de gestion : Le portefeuille a été maintenu avec une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence. Toutefois, nous avons progressivement allongé celle-ci afin de profiter du rapprochement de la période où les banques centrales devraient stabiliser le niveau des taux sur un plateau pendant quelques mois, voire trimestres. Nous avons maintenu une exposition actions autour de celle représentée dans la partie convertible de l'indice de référence. Sur le mois d'août, la performance nette du fonds s'inscrit en léger recul, et en phase avec celle de son indice.

Septembre 2023

Etats-Unis : Les chiffres économiques américains sont restés très robustes en septembre, déjouant les prévisions de récession malgré la forte hausse des taux directeurs. Concernant l'inflation, l'indice global a ré-accéléré en août (progression de 3,7% sur un an après 3,2% en juillet), largement sous l'effet du rebond du prix du carburant, mais l'indice sous-jacent (hors alimentation et énergie) a poursuivi sa décélération (4,3% après 4,7% en juillet). Enfin la hausse de l'indice Core PCE, suivi par la Réserve fédérale pour la détermination de la politique monétaire, a ralenti à 3,9% sur un an en août, son premier mois sous 4% depuis septembre 2021. La Fed a, dans l'ensemble, revu à la hausse ses prévisions macroéconomiques, ce qui l'a conduit à prévoir moins de baisse de taux qu'auparavant pour 2024. Zone euro : Les indicateurs économiques sont restés très moroses en septembre, quoiqu'avec quelques signes de stabilisation même si le risque de récession n'a pas disparu. Une bonne surprise est venue de l'inflation, dont le fort reflux a dépassé les attentes en septembre : la progression de l'indice global a été ramenée à 4,3% sur 12 mois (après 5,2% en août), celle de l'indice sous-jacent à 4,5% (après 5,3%). Lors de son comité de septembre, la Banque Centrale Européenne a relevé ses taux directeurs, passant le taux de rémunération des dépôts à 4,0%. Cependant, elle s'est abstenu de signaler que d'autres hausses étaient probables, affirmant sa confiance dans le niveau actuel des taux pour faire baisser l'inflation. Emergents : Les données d'activité en Chine pour le mois d'août ont dépassé les attentes, laissant présager que le pire a été atteint au T3. Toutefois, malgré les prévisions d'une reprise cyclique progressive, la Chine connaît une décélération séculaire sur plusieurs années. Le principal facteur à l'origine de ce ralentissement a été et continuera d'être le secteur immobilier. Dans la majorité des pays émergents, la dynamique macroéconomique reste faible mais tend à s'améliorer. Actions : La correction des marchés d'actions qui a commencé en août s'est prolongée ce mois-ci. Bien que beaucoup de banques centrales n'aient pas relevé leurs taux directeurs, leur ton « hawkish » a entraîné une hausse globale des taux longs. Le 10 ans américain a augmenté de près de 60 point de base en septembre. Par ricochet, les actions mondiales ont souffert, le MSCI ACWI perdant -3,6%. Les Etats-Unis reculent de -4,8%

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

et sous-performent l'Europe (-1,4%). Les marchés de la Zone Euro (-3,3%) font moins bien, et hors zone euro, le marché britannique (+2,8%) a tiré son épingle du jeu, notamment grâce à son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le marché nippon (-0,4%) accuse une légère baisse en septembre. Le MSCI marchés émergents recule (-2%) entraîné par la forte appréciation du dollar et la sous performance du marché chinois (-3%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites « Value » (+1,1%) surperforment les valeurs de croissance (-3,8%). Commentaire de gestion : Nous restons exposés de manière mesurée aux actifs risqués que sont les actions. Notre sensibilité au taux a varié de 3 à 35 au cours du mois. Dans ce contexte de hausse de taux, nous maintenons pour le portefeuille une structure diversifiée et prudente. La performance nette du portefeuille est globalement stable sur le mois malgré une forte variabilité.

Octobre 2023

Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise du T3. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté en cours de mois avant de se replier, tandis que les actions ont poursuivi leur correction. Etats-Unis : L'économie américaine a multiplié les signes de vigueur en octobre : en début de mois, le rapport mensuel sur le marché du travail a fait état de 336 000 nouveaux emplois nets en septembre, soit un chiffre bien au-dessus des attentes, même si d'autres éléments ont été moins encourageants (dont un taux de chômage un peu au-dessus des attentes à 3,8%). En fin de mois, les chiffres de la croissance économique du T3 ont montré une forte accélération avec une progression du PIB de 4,9% (en rythme annualisé) par rapport au T2, grâce, notamment, à la vigueur de la consommation. Par ailleurs, malgré la forte hausse des taux d'intérêt, le marché immobilier a continué d'afficher une bonne résistance. Cependant, le climat des affaires est resté négatif dans l'industrie. Les chiffres de l'inflation ont été mitigés : en septembre, la progression sur 12 mois de l'indice général des prix s'est maintenue à 3,7%, mais celle de l'indice sous-jacent a poursuivi sa décélération, à 4,1% (après 4,3% en août). En fin de mois, la Réserve fédérale semblait considérer que le niveau de ses taux directeurs était désormais approprié pour permettre une poursuite de la désinflation, et les marchés ne s'attendaient pas à une hausse de taux supplémentaire début novembre. Zone euro : La situation économique est restée très atone en octobre. Les indicateurs du climat des affaires ont continué de montrer une contraction de l'activité, plus marquée dans l'industrie que dans les services. En fin de mois, les chiffres de la croissance économique du T3 ont fait état d'un léger recul du PIB de la zone euro par rapport au T2, avec des différences entre pays (progression tangible en Espagne, légère en France, surplace en Italie et léger repli en Allemagne). Un peu plus tôt, les enquêtes portant sur le secteur bancaire ont montré une raréfaction de l'offre et de la demande de crédit. L'inflation, en revanche, a réservé de bonnes surprises : la progression sur 12 mois de l'indice général des prix n'a été que de 2,9% en octobre (bien moins qu'attendu et en net reflux après 4,3% en septembre), et la décélération de l'indice sous-jacent a continué, à 4,2% (après 4,5%). Comme attendu, la BCE s'est abstenu de tout mouvement sur ses taux directeurs lors de son comité de politique monétaire de novembre. Elle a, en revanche, indiqué que toute discussion au sujet de baisses de taux était prématurée, et n'a pas fait de nouvelle annonce concernant les modalités de réduction de son bilan. Emergents : L'économie chinoise a progressé de 4,9% en ga au T3, plus rapidement que ce qu'attendait le consensus (4,5%). La production industrielle de septembre a également augmenté, ce qui laisse penser que les récentes mesures politiques sont en train de stimuler l'économie. Par ailleurs, les autorités ont approuvé un budget supplémentaire du gouvernement central de 1000 mds de RMB (0,8% du PIB) pour 2023, augmentant le déficit du gouvernement central de 3% à 3,8%. 500 mds de RMB seront dépensés au T4, tandis que la moitié restante sera consacrée au S1 2024. L'économie reste néanmoins confrontée à des vents contraires. Notamment, la crise de l'immobilier reste un sujet de préoccupation. En ce qui concerne les autres émergents, les perspectives macroéconomiques se sont légèrement détériorées avec une reprise plus lente que prévu des exportations, une révision à la hausse des prévisions et/ou des risques d'inflation à un an et une rhétorique de la Fed générant des anticipations de taux plus élevés plus longtemps. Côté banques centrales, certaines ont continué de baisser leur taux (Chili, Pérou, Hongrie, Pologne) mais la prudence gagne du terrain avec des baisses moins importantes ou des discours soulignant les risques. D'autres banques centrales, pour des raisons essentiellement idiosyncratiques, ont en revanche augmenté leur taux (Turquie, Russie, Indonésie, Philippines). Malgré le discours de la Fed et les événements géopolitiques du mois d'octobre, les dettes émergentes, que ce soit en devises locales ou fortes, ainsi que les taux de change

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

ont plutôt bien résisté. En revanche, le MSCI pays émergents a reculé de -3,7%. Actions : La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en septembre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 5% pour la première fois depuis juillet 2007. Le MSCI ACWI perd -2,8%. Les Etats-Unis reculent de -2,4% mais surperform l'Europe (-3,5%). Les marchés de la Zone Euro (-3,3%) font légèrement mieux avec en tête le Portugal (+0,8%). Hors zone euro, le marché suisse (-5,1%) a particulièrement souffert. Le MSCI pays émergents recule (-3,7%) pénalisé notamment par la forte sous performance du marché sud-coréen (-7%) ainsi que du marché chinois (-4,2%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,8%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-2,9%). Les secteur de la banque (-6,3%), de la santé (-5,5%) et de la consommation discrétionnaire (-5,3%) sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance (-3,2%) surperform les valeurs dites « Value » (-3,8%). Commentaire de gestion : L'approche prudente de la stratégie financière du mandat nous permet d'atténuer en partie la correction des marchés actions, tandis que la stratégie de duration longue pèse sur la performance du portefeuille. Par ailleurs, les stratégies alternatives de diversification ont affiché des résultats plutôt décevants. Nous confirmons le maintien d'une diversification poussée en matière géographique et dans les approches ESG. La performance nette du fonds sur le mois s'inscrit en territoire négatif, comme son indice de référence.

Novembre 2023

Etats-Unis : Les données économiques publiées en novembre ont montré une activité toujours vigoureuse, quoiqu'un peu moins que les mois précédents. Les enquêtes ISM ont signalé une poursuite de la dégradation du climat des affaires dans le secteur manufacturier, et une décélération de l'expansion dans celui des services. D'autres chiffres mensuels, comme ceux des ventes au détail ou des commandes de biens durables, ont également montré un ralentissement. L'inflation, pour sa part, a baissé davantage que prévu : en octobre, la progression de l'indice général des prix a été de 3,2% sur 12 mois (après 3,7% en septembre), celle de l'indice sous-jacent de 4,0% (après 4,1%). Enfin, l'indice d'inflation Core PCE, déterminant pour l'attitude de la Réserve fédérale, a vu sa progression se réduire à 3,5% sur 12 mois (3,7% en septembre), soit le rythme le plus lent depuis avril 2021. A l'issue de son comité de politique monétaire du 1er novembre, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés. Elle a toutefois laissé la porte ouverte à d'éventuelles hausses supplémentaires en cas de ralentissement insuffisant de l'inflation, et indiqué que toute discussion au sujet d'une baisse des taux était prématurée. Zone euro : Les chiffres de novembre n'ont pas changé le tableau économique général, marqué par la stagnation de l'activité depuis le début de l'année. En positif, la plupart des grandes enquêtes d'activité (PMI, IFO.) ont cessé de se dégrader, mais cette stabilisation s'est faite sur des niveaux médiocres ou signalant toujours une baisse de régime (surtout dans l'industrie). La BCE, à en juger par sa communication durant le mois (en l'absence de comité de politique monétaire), a semblé satisfaite, dans l'ensemble, du niveau de ses taux directeurs. Par ailleurs, l'agence Moody's s'est abstenu de dégrader sa note de la dette publique italienne (un tel mouvement, jugé possible en début de mois, aurait fait passer cette dette en catégorie « spéculative ») et en a même amélioré la perspective. En revanche, un nouveau risque pour la croissance est apparu en Allemagne, la Cour constitutionnelle du pays ayant invalidé la dépense, à des fins d'investissement, de fonds publics initialement destinés à la lutte anti-COVID mais qui n'avaient pas été utilisés. Emergents : Pékin a continué d'adopter des initiatives jugées favorablement par les marchés, en incitant les banques à financer les promoteurs privés, en exemptant de visa cinq pays de l'UE et en annonçant un budget supplémentaire de 0,8% du PIB. Il s'agit de mesures réactives visant à atténuer le choc du désendettement en cours qui devrait limiter le cycle haussier en 2024, s'il y en a un. Au cours du mois, le narratif dominant du marché est passé de la perspective de taux plus élevés de la Fed plus longtemps à celle de baisses de taux possibles dès le premier trimestre 2024. Malgré un contexte géopolitique tendu, la plupart des banques centrales des pays émergents ont réagi à ce changement en continuant leur politique monétaire comme prévu c'est-à-dire en baissant leurs taux, motivées par ailleurs par la poursuite de la décélération de l'inflation. L'ensemble des actifs émergents a également bien performé ce mois-ci, même si côté devises la volatilité a été importante. Taux : Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquent, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Actions : Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperformant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%). Commentaire de gestion : En conformité avec la stratégie Amundi, nous avons conservé notre exposition actions sensiblement inférieure à celle de son indice et un niveau de sensibilité taux du portefeuille en phase avec l'indice. Dans ce contexte de détente des taux longs avec le ralentissement de l'inflation, le portefeuille a réalisé un beau parcours et a profité de la belle performance des obligations d'Etat et du crédit. La performance nette du fonds est en hausse très significative sur le mois, quoique en léger retrait par rapport à celle de son indice de référence.

Décembre 2023

Etats-Unis : Les chiffres économiques publiés en décembre ont montré une activité toujours vigoureuse. 199 000 emplois nets ont été créés en novembre, soit un chiffre toujours élevé, et le taux de chômage est redescendu à 3,7% (après 3,9% en octobre). L'inflation a continué de refluer : en novembre, l'indice général des prix à la consommation a progressé de 3,1% sur 12 mois (après 3,2% en octobre) et l'indice sous-jacent de 4,0% (même chiffre qu'en octobre). Surtout, l'indice Core PCE (suivi par la Réserve Fédérale) a vu sa hausse sur 12 mois ramenée à 3,2% (après 3,4% en octobre) soit le rythme le plus faible depuis avril 2021. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la Réserve fédérale a revu en baisse ses prévisions d'inflation pour 2023, 2024 et 2025. Elle a laissé entendre que les hausses de taux étaient probablement terminées et que le rythme des futures baisses de taux était désormais en discussion. Zone euro : Les indicateurs de décembre ont montré une situation économique toujours très atone, en prolongation de la stagnation observée depuis le début de l'année. Sur le front de l'inflation, en revanche, l'amélioration s'est poursuivie. En effet, en novembre, l'indice général des prix à la consommation a ralenti davantage que prévu, en hausse de 2,4% sur 12 mois (après 2,9% en octobre). De même, l'indice sous-jacent a ramené sa progression à 3,6% (après 4,2%), soit le rythme le plus faible depuis avril 2022. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la BCE est toutefois prudente, soulignant la persistance de pressions inflationnistes provenant de l'économie domestique et indiquant que d'éventuelles baisses de taux n'étaient pas encore en discussion. Emergents : En Chine, l'activité économique est restée médiocre en fin d'année, comme montré par les chiffres des ventes de logements et les indicateurs PMI. La PBoC (banque centrale chinoise), a gardé son taux LPR (l'un de ses principaux taux directeurs) inchangé tout en incitant les principales banques à réduire leurs taux sur les dépôts. En Indonésie, la banque centrale s'est également abstenu de changer ses taux en raison de pressions modérées sur le taux de change. Taux : Sur le marché obligataire, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des rendements sur l'ensemble de la courbe. Le 10 ans américain a clôturé l'année à près de 3,8% et le 10 allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Fed et la BCE entament leur cycle de baisse des taux en mars. Cette baisse très rapide des rendements s'explique par : 1/ Une baisse plus forte que prévu de l'inflation dans les économies développées. 2/ Un changement de ton de la Fed, désormais revenue au point où ses deux mandats « inflation » et « emploi » sont importants. En effet, la Fed étant rassurée par le recul de l'inflation, les membres du FOMC sont désormais très attentifs à l'impact de la hausse des taux sur la croissance. L'objectif étant d'éviter un ralentissement excessif de l'activité, la Fed ne souhaite pas restreindre l'économie plus longtemps que nécessaire. 3/ Une croissance économique qui surprend toujours à la baisse dans la zone euro, même si le marché du travail reste solide. Les marchés s'attendent désormais à un retour rapide de l'inflation à 2% sans récession. Actions : Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la forte baisse généralisée des taux longs. Le 10 ans américain a en effet chuté de près de 50 pb en décembre. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +4,1%. Les Etats-Unis progressent de 4,9% et surperform l'Europe (+3,1%). Les marchés de la zone euro (+3,1%) affichent une performance similaire. En revanche, le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. Le MSCI pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

(+0,8%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperform les valeurs dites « value » (+2,8%). Commentaire de gestion : Nous avons progressivement renforcé la part des actifs risqués au cours du mois via la souscription de contrats à terme sur les marchés boursiers européens. Nous restons diversifiés en matière d'approches géographiques, et dans la sphère des actifs obligataires (dette émergente, dettes souveraines US et core Euro, crédit de qualité). Dans un contexte de baisse des taux longs et de hausse des marchés boursiers, le portefeuille nette du fonds s'est inscrite sur le mois en nette hausse sur le mois de décembre dans la continuité de celui de novembre, toujours en phase avec celle de l'indice.

Janvier 2024

Etats-Unis : L'économie américaine a continué de surprendre positivement en janvier. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance du PIB au T4 2023 a été bien plus élevé qu'attendu, à 3,3% (en rythme annualisé). D'autres indicateurs tels que la confiance des ménages, les ventes au détail, la production industrielle, les commandes de biens durables ou certains chiffres de l'immobilier ont également envoyé des messages encourageants. De plus, 216 000 emplois nets ont été créés en décembre, un chiffre toujours élevé, même si d'autres indicateurs du marché du travail ont plutôt signalé une décélération. L'inflation, pour sa part, a légèrement rebondi, l'indice général des prix à la consommation progressant de 3,4% sur 12 mois en décembre (après 3,1% en novembre). Lors de son comité de politique monétaire du 31 janvier, la Réserve fédérale s'est dite satisfaite des données économiques, tout en signalant avoir besoin de davantage de chiffres confirmant la baisse durable de l'inflation avant de baisser ses taux directeurs. Son Président, J. Powell, a déclaré qu'une baisse de taux dès le prochain comité (mars) n'était pas le scénario le plus probable. Zone euro : Les chiffres économiques de la zone euro ont fait état d'une conjoncture toujours très médiocre, quoiqu'avec des différences entre les principaux pays. La croissance du PIB de la zone euro a été nulle au T4, résultat agrégeant une légère progression en Italie (+0,2%) et, surtout, en Espagne (+0,6%), une stagnation en France et un repli en Allemagne (-0,3%). L'indice général d'inflation a réaccéléré, en hausse de 2,9% sur 12 mois en décembre (après 2,4% en novembre) mais l'indice sous-jacent a continué de ralentir, ramenant sa progression à 3,4% (après 3,6%). La communication de la BCE a plutôt cherché, en début de mois, à calmer l'attente par les marchés de baisses rapides des taux directeurs. Cependant, lors du comité de politique monétaire du 25 janvier, Ch. Lagarde, présidente de la BCE, a moins insisté qu'attendu sur la vigueur du marché du travail et des salaires, jusqu'alors considérée comme un obstacle aux baisses de taux. Emergents : La croissance de l'économie chinoise a mieux performé que prévu fin 2023 et a été en moyenne sur l'année de 5,2%. Toutefois, en janvier le marché de l'immobilier est demeuré sous tension et la confiance des ménages à la peine. Dans l'ensemble, le momentum de croissance des émergents continue de s'améliorer, notamment en Asie, en raison de la hausse des exportations et de la baisse de l'inflation. La hausse des tensions géopolitiques notamment en Mer Rouge et l'incertitude sur les politiques monétaires des grandes banques centrales (Fed, BCE) ont conduit à une plus forte volatilité des marchés et une baisse de l'appétit pour le risque. Ainsi de nombreuses banques centrales émergentes ont préféré jouer la carte de la prudence soit en maintenant leur taux inchangé (Corée du Sud, Inde, Malaisie, Pologne, Roumanie, Mexique) soit en n'augmentant pas l'amplitude de leur baisse (Hongrie, Brésil, Colombie) alors même que leurs fondamentaux le leur auraient permis. Taux : Après la forte diminution des taux en fin d'année, le marché a connu une légère augmentation du rendement du Bund à 10 ans et une stabilité des rendements des obligations américaines à 10 ans. Pas de grosses surprises du côté des comité de politique monétaire de la Fed et de la BCE mais confirmation que le processus de désinflation est à l'œuvre. Les banques centrales restent toutefois prudentes quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services. Les tensions géopolitiques constituent également un risque à la hausse pour l'inflation. Le point marquant de ce début d'année est la forte activité sur le marché primaire, en particulier de la dette d'entreprise. Sur les marchés du crédit, on observe également plus de volume sur les maturités longues. L'appétit des investisseurs sur les marchés du crédit reste fort. Les investisseurs veulent capturer les rendements actuels avant la baisse attendue en 2024. Les spreads de crédit continuent de se resserrer malgré les montants records de nouvelles émissions. Le marché absorbe le flux d'émissions sur le primaire euro. Jusqu'à présent, le marché secondaire ne semble pas être affecté. Actions : Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débuter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperform l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%)

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%). Commentaire de gestion : Nous maintenons dans ce contexte de début d'année une exposition actions et une sensibilité taux en retrait par rapport à l'indice de référence. Le fonds reste très diversifié en approches de gestion et en classe d'actifs et affiche une performance nette sur le mois de janvier en phase avec son indice de référence.

Février 2024

Etats-Unis : Les chiffres économiques parus en février ont signalé une activité toujours vigoureuse. Cela a été le cas, notamment, du rapport sur le marché du travail portant sur janvier, qui a fait état de 353 000 nouveaux emplois nets, un chiffre très supérieur aux attentes et à ceux des mois précédents. L'inflation, de son côté, n'a pas baissé autant qu'attendu : la hausse sur 12 mois de l'indice général des prix s'est réduite à 3,1% (contre 2,9% attendu, après 3,4% en décembre) celle de l'indice sous-jacent est restée inchangée à 3,9% (contre 3,7% attendu). De plus, l'indice d'inflation Core PCE, suivi par la Réserve fédérale, a enregistré en janvier sa plus forte hausse mensuelle depuis février 2023 (0,4%). La Réserve fédérale a continué de laisser entendre qu'il lui faudrait davantage de preuves de la poursuite de la désinflation avant qu'elle se décide à baisser ses taux directeurs. Zone euro : Si la conjoncture est restée très médiocre en février, certains indicateurs ont tout de même apporté quelques lueurs d'espoir. Certes, l'estimation Flash de l'indicateur PMI manufacturier de février est restée en territoire négatif, montrant même une légère dégradation supplémentaire par rapport à janvier. L'inflation a continué de ralentir, mais plus progressivement que fin 2023 : la hausse sur 12 mois de l'indice global des prix à la consommation s'est réduite à 2,8% en janvier (après 2,9% en décembre), celle de l'indice sous-jacent à 3,3% (après 3,4%), soit une décélération un peu inférieure aux attentes. Tout en réaffirmant qu'elle baisserait probablement ses taux au cours des prochains mois, la BCE a signalé que ces baisses étaient peut-être un peu moins imminentes qu'attendu par les marchés. Emergents : Dans les émergents, le momentum de croissance continue de s'améliorer doucement alors que le desserrement monétaire se poursuit voire accélère. Alors que la Chine connaît des pressions déflationnistes, la PBoC a réduit le taux préférentiel des prêts à 5 ans (LPR) de 25 pb, soit plus que prévu (15 pb). Cependant, elle a maintenu le LPR à 1 an inchangé à 3,45% alors que le marché prévoyait une baisse de 10 pb. La communication des BC demeure prudente. En effet, les risques inflationnistes ne sont pas négligeables en raison des tensions en mer Rouge, mais aussi des pressions sur les devises émergentes du fait du changement des anticipations des marchés concernant la Fed. Taux : La hausse des taux, observée depuis le début de l'année, s'est poursuivie en février. Le rendement du Bund allemand à dix ans a augmenté de 28 pb au cours du mois, à 2,4%. Même tendance pour le 10 ans US : +35 pb pour atteindre 4,2%. Les données économiques ont surpris positivement les investisseurs. Les économistes ont revu à la hausse leurs projections de croissance pour les Etats-Unis pour l'année 2024. De plus, les acteurs de marché anticipent une inflation plus persistante que prévu à court terme, en particulier aux Etats-Unis. Désormais, les investisseurs comptent sur la réunion de mi-juin pour que la Fed et la BCE initient leurs cycles de baisse des taux. Ils ont, également, réduit leurs anticipations concernant l'ampleur des baisses de taux attendues en 2024. Par ailleurs, les marchés du crédit continuent de performer dans un contexte de forte demande. Les investisseurs veulent capturer du rendement avant la baisse des taux des banques centrales. Actions : Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par rebond, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%). Commentaire de gestion : Dans un contexte de reflux progressif de l'inflation et malgré une forte volatilité des données macroéconomiques rendant difficile la lecture que peuvent faire les banques centrales de la situation économique, nous restons sur un niveau de sensibilité relativement faible du portefeuille global en privilégiant une diversification des placements et stratégies sur le front des taux et crédit. La performance nette du fonds est négative sur le mois de février, en retrait par rapport à son indice de référence.

Mars 2024

Etats-Unis : L'économie américaine a continué de déjouer les pronostics de net ralentissement. Le marché du travail est resté tonique en février avec la création de 275 000 emplois nets, même si les chiffres des deux mois précédents (particulièrement élevés) ont été révisés en baisse. Cependant, le taux de chômage est tout

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

de même remonté à 3,9% (après 3,7% en janvier). Bien qu'un peu plus forte qu'attendu, l'inflation sous-jacente a poursuivi sa décélération en février. Ainsi, si la progression de l'indice global des prix a ainsi atteint 3,2% sur 12 mois (après 3,1% en janvier), celle de l'indice sous-jacent a ralenti à 3,8% (après 3,9%). La hausse de l'indice Core PCE (suivi par la Réserve fédérale) a, pour sa part, été de 2,8% en février (après 2,9% en janvier). Lors du FOMC (comité de politique monétaire) de mars, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a plutôt minimisé la déception liée au reflux plus lent que prévu de l'inflation. Les gouverneurs de la Fed ont continué d'indiquer qu'ils s'attendaient à 75 pb de baisse des taux Fed Funds d'ici fin 2024 (prévision médiane). Zone euro : Comme ceux de février, les indicateurs de conjoncture de mars ont apporté quelques timides signes d'amélioration. Ainsi, à peine à l'équilibre le mois précédent, l'indice PMI services a signalé en mars une expansion de l'activité. Par ailleurs, le détail des chiffres de la croissance économique du T4 a montré, malgré une stagnation du PIB, un assez bon comportement de l'investissement des entreprises. L'inflation, pour sa part, a poursuivi son reflux en février. Ainsi, l'indice général des prix a réduit sa hausse sur 12 mois à 2,6% (après 2,8% en janvier), l'indice sous-jacent décélérant à 3,1% (après 3,3%). Lors du son comité de politique monétaire de mars de la BCE, sa présidente, Chr. Lagarde, a signalé que davantage d'information sur le rythme de la désinflation serait disponible en juin. Ce message a largement été interprété comme signalant un probable début de baisse des taux directeurs à cette échéance. Emergents : Le momentum de croissance continue de s'améliorer en Amérique Latine, tiré par une hausse de la demande intérieure et/ou des exportations. Il reste stable en Asie et en Europe centrale et orientale (PECO), en territoire respectivement positif et négatif. Dans les PECO, ce sont notamment les prévisions de croissance (plus faibles) et d'inflation (plus élevées) qui inquiètent. Alors que la Chine reste coincée à un faible niveau d'inflation, dans de nombreux pays émergents l'inflation est ressortie en février plus élevée que prévu. Ces mauvaises surprises couplées aux incertitudes sur le début et l'ampleur du desserrement de la politique monétaire américaine ont provoqué une plus forte volatilité des devises et actifs émergents. Une fois de plus, les banques centrales de ces pays se sont rapidement adaptées : plus faibles baisses de taux que les mois précédents et/ou maintien des taux à leur niveau, discours plus ferme, etc. Bien évidemment, le contexte géopolitique continue de peser sur les sentiments des investisseurs qui s'inquiètent notamment des éventuelles répercussions sur l'inflation mondiale. Taux : Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2% » est maintenue. Actions : Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%). Commentaire de gestion : Nous maintenons une exposition moyenne aux actions en retrait au regard de celle de l'indice. De même, nous maintenons une sensibilité inférieure à la référence. La performance nette du fonds sur le mois est positive, tout en restant en léger retrait au regard de celle de son indice de référence.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C en devise EUR : 1,28% / 2,69% avec une Tracking Error de 0,99%
- Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C en devise EUR : 2,26% / 2,69% avec une Tracking Error de 1,68%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	5 453 573,69	14 075 836,03
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	1 922 769,17	9 219 604,19
MUZINICH SHORT DUR H/Y-HEURAH	3 393 987,87	1 473 093,37
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	1 916 123,05	1 766 283,34
AMUNDI ABS Part IC	2 455 491,03	948 803,07
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	1 999 266,53	876 637,39
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY	1 496 431,77	1 320 820,19
AMUNDI FUNDS GLOBAL AGG BOND Z EUR HGD	1 550 203,70	1 018 007,75
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	1 876 698,39	447 433,97
EXANE PLEIADE FUND A	1 194 297,14	993 399,91

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 49,57%.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 152,04%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 131,53%.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remplacement du collatéral : 100%.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciens ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciens/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**

AMUNDI MULTI GERANTS OBLIGS
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale AMUNDI MULTI GERANTS OBLIGS relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



pwc

AMUNDI MULTI GERANTS OBLIGS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



pwc

AMUNDI MULTI GERANTS OBLIGS

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

AMUNDI MULTI GERANTS OBLIGS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.07.26 11:28:19 +0200

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	39 445 431,12	41 756 222,88
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	39 341 720,96	41 516 254,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	39 341 720,96	41 516 254,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	103 710,16	239 967,94
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	103 710,16	239 967,94
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	423 152,23	621 001,27
Opérations de change à terme de devises		
Autres	423 152,23	621 001,27
COMPTE FINANCIERS	1 007 227,95	1 214 626,59
Liquidités	1 007 227,95	1 214 626,59
TOTAL DE L'ACTIF	40 875 811,30	43 591 850,74

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 836 428,29	46 513 231,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-947 368,74	-3 052 490,68
Résultat de l'exercice (a, b)	-322 040,09	-417 456,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	39 567 019,46	43 043 284,87
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	100 457,97	239 887,98
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	100 457,97	239 887,98
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	100 457,97	239 887,98
Autres opérations		
DETTES	44 021,82	57 544,44
Opérations de change à terme de devises		
Autres	44 021,82	57 544,44
COMPTE FINANCIERS	1 164 312,05	251 133,45
Concours bancaires courants	1 164 312,05	251 133,45
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	40 875 811,30	43 591 850,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FOAT EUR 0623		130 230,00
EURO BUND 0624	1 333 800,00	
RP EURGBP 0624	1 879 495,88	
RY EURJPY 0624	3 589 901,60	
CAC 40 FUT 0424	411 175,00	
SP 500 MINI 0624	245 763,89	
RP EURGBP 0623		1 883 108,57
RY EURJPY 0623		3 586 001,23
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0623		100 787,70
XEUR FBTP BTP 0623		115 350,00
FGBL BUND 10A 0623		1 358 400,00
US 10YR NOTE 0623		7 933 306,30
XEUR FGBX BUX 0623		140 860,00
CBOT USUL 30A 0623		259 791,06
US 10YR NOTE 0624	1 949 204,29	
EURO-OAT 0624	640 850,00	
CBOT USUL 30A 0624	119 444,44	
TU CBOT UST 2 0624	8 709 519,72	
EURO BTP 0624	595 050,00	
XEUR FGBX BUX 0624	135 800,00	
FV CBOT UST 5 0624	99 088,55	
EC EURUSD 0624	125 248,84	
EURO STOXX 50 0624	151 350,00	
E-MIN RUS 200 0624	99 347,22	
DJE 600 EUROP 0624	510 800,00	
CAC 40 FUT 0423		1 466 800,00
E-MIN RUS 200 0623		83 459,89
EURO STOXX 50 0623		426 100,00
EC EURUSD 0623		2 508 974,18
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 899,10	23 202,99
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	78 899,10	23 202,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	26 844,89	12 132,57
Autres charges financières		
TOTAL (2)	26 844,89	12 132,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	52 054,21	11 070,42
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	388 900,64	443 252,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-336 846,43	-432 182,07
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	14 806,34	14 725,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-322 040,09	-417 456,33

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR00000983637 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C : Taux de frais maximum de 0,99% TTC.
FR0014000NT7 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C : Taux de frais maximum de 0,99% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	43 043 284,87	49 504 497,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	706 064,78	829 618,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 653 693,92	-4 090 857,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	503 736,34	496 671,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-127 239,17	-3 059 558,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 079 494,55	3 176 637,74
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 600 933,52	-3 815 217,98
Frais de transactions	-14 169,06	-40 903,09
Différences de change	66 730,33	41 189,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 813 498,19	49 677,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 546 425,67</i>	<i>-267 072,52</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>267 072,52</i>	<i>316 750,34</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	87 092,50	383 711,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-29 480,97</i>	<i>-116 573,47</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>116 573,47</i>	<i>500 285,36</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-336 846,43	-432 182,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	39 567 019,46	43 043 284,87

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	656 938,89	1,66
Change	5 469 397,48	13,82
Taux	1 333 800,00	3,37
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	7 460 136,37	18,85
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	761 497,22	1,92
Change	125 248,84	0,32
Taux	12 248 957,00	30,96
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	13 135 703,06	33,20

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 007 227,95	2,55
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres							1 164 312,05	2,94
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 333 800,00	3,37						
Autres opérations	12 248 957,00	30,96						

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 007 227,95	2,55								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 164 312,05	2,94								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					8 709 519,72	22,01			1 333 800,00	3,37
Autres opérations							99 088,55	0,25	3 440 348,73	8,69

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	148 059,17	0,37	138 339,04	0,35	42 651,62	0,11		
Comptes financiers	696 216,66	1,76			311 011,29	0,79		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers			833 538,24	2,11				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	245 763,89	0,62	3 589 901,60	9,07	1 879 495,88	4,75		
Autres opérations	11 101 853,06	28,06						

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	423 152,23
TOTAL DES CRÉANCES		423 152,23
DETTES		
	Rachats à payer	8 739,13
	Frais de gestion fixe	34 722,99
	Autres dettes	559,70
TOTAL DES DETTES		44 021,82
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		379 130,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	11 510,012	706 064,78
Parts rachetées durant l'exercice	-76 076,552	-4 653 693,92
Solde net des souscriptions/rachats	-64 566,540	-3 947 629,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	634 894,621	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C-	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

		28/03/2024
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes	388 899,78	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97	
Rétrocessions des frais de gestion	-0,86	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		
Pourcentage de frais de gestion fixes		
Rétrocessions des frais de gestion		

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

		28/03/2024
Garanties reçues par l'OPC		
- dont garanties de capital		
Autres engagements reçus		
Autres engagements donnés		

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			33 887 928,43
	LU1681046261	AM IS GB E BIG UEC	3 176 664,21
	FR0010319996	AMUNDI ABS Part IC	1 614 126,13
	LU1681040496	AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	805 087,44
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	2 423 700,70
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	2 378 995,43
	LU1622150271	AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	2 019 054,72
	LU1882452268	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	2 042 333,61
	LU0907912579	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY BOND I EUR C	2 051 648,02
	LU2085674898	AMUNDI FUNDS EURO AGGREGATE BOND Z EUR C	1 206 896,66
	LU2085674971	AMUNDI FUNDS EURO GOVERNMENT BOND Z EUR C	2 406 940,26
	LU2347636446	AMUNDI FUNDS GLOBAL AGG BOND Z EUR HGD	2 838 732,62
	LU2182388236	AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	2 406 527,64
	LU1681042609	AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	1 057 316,35
	LU2089238625	AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C)	1 396 815,23
	LU2182388749	AMUNDI PRI US TREAS BD 0-1 Y U ETF DR EH	470 376,42
	FR0012858710	BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	729 661,90
	FR0014000EJ7	BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE IC	579 481,78
	FR0010838722	CPR FOCUS INFLATION FCP I	1 158 390,55
	LU1989769978	CPR Invest - Global Resources I EUR A	85 039,94
	FR0010934042	CPR OBLIG 12 MOIS I	2 120 540,99
	LU1287023003	LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	919 597,83
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			33 887 928,43

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-322 040,09	-417 456,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-322 040,09	-417 456,33

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-322 040,18	-417 456,36
Total	-322 040,18	-417 456,36

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,09	0,03
Total	0,09	0,03

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-947 368,74	-3 052 490,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-947 368,74	-3 052 490,68

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-947 366,51	-3 052 484,28
Total	-947 366,51	-3 052 484,28

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2,23	-6,40
Total	-2,23	-6,40

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	51 455 362,22	55 262 376,04	49 504 497,45	43 043 284,87	39 567 019,46
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C en EUR					
Actif net	51 455 362,22	55 262 275,88	49 504 399,84	43 043 192,81	39 566 925,32
Nombre de titres	775 102,719	809 807,305	751 944,163	699 461,161	634 894,621
Valeur liquidative unitaire	66,38	68,24	65,83	61,53	62,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,06	1,86	1,60	-4,36	-1,49
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,54	-0,67	-0,69	-0,59	-0,50
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C en EUR					
Actif net		100,16	97,61	92,06	94,14
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		100,16	97,61	92,06	94,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,04	2,38	-6,40	-2,23
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,01	0,03	0,09

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ABS Part IC	EUR	6,06446	1 614 126,13	4,08
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	2,322	2 423 700,70	6,12
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	22,852	2 378 995,43	6,01
BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR I2-C	EUR	69,655	729 661,90	1,84
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE IC	EUR	559,147	579 481,78	1,47
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	7 063,357	1 158 390,55	2,93
CPR OBLIG 12 MOIS I	EUR	19,125	2 120 540,99	5,36
TOTAL FRANCE			11 004 897,48	27,81
IRLANDE				
MUZINICH SHORT DUR H/Y-HEURAH	EUR	17 338,996	2 002 307,26	5,06
TOTAL IRLANDE			2 002 307,26	5,06
LUXEMBOURG				
AM IS GB E BIG UEC	EUR	14 769	3 176 664,21	8,03
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	EUR	3 384	805 087,44	2,04
AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN CREDIT I EUR C	EUR	1 679,76	2 019 054,72	5,10
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS BOND E2 EUR C	EUR	104 371,096	2 042 333,61	5,16
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS HARD CURRENCY BOND I EUR C	EUR	48,581	2 051 648,02	5,18
AMUNDI FUNDS EURO AGGREGATE BOND Z EUR C	EUR	1 328,874	1 206 896,66	3,05
AMUNDI FUNDS EURO GOVERNMENT BOND Z EUR C	EUR	2 708,932	2 406 940,26	6,08
AMUNDI FUNDS GLOBAL AGG BOND Z EUR HGD	EUR	2 733,151	2 838 732,62	7,18
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	54 927	2 406 527,64	6,08
AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF - EUR C	EUR	3 229	1 057 316,35	2,67
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR (C)	EUR	74 568	1 396 815,23	3,53
AMUNDI PRI US TREAS BD 0-1 Y U ETF DR EH	EUR	23 265	470 376,42	1,19
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	4 989,814	1 206 636,82	3,05
CPR Invest - Global Resources I EUR A	EUR	556,8721	85 039,94	0,21
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	16 205,0296	2 038 754,77	5,16
EXANE PLEIADE FUND A	EUR	15,4324	206 093,68	0,52
LYXOR ETF EUROMTS 5-7Y INVESTMENT GRADE	EUR	6 031	919 597,83	2,33
TOTAL LUXEMBOURG			26 334 516,22	66,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			39 341 720,96	99,43
TOTAL Organismes de placement collectif			39 341 720,96	99,43
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0424	EUR	-5	-10 287,50	-0,03
CBOT USUL 30A 0624	USD	1	1 859,08	0,01
DJE 600 EUROP 0624	EUR	20	13 300,00	0,03

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EC EURUSD 0624	USD	1	-1 857,64	-0,01
E-MIN RUS 200 0624	USD	1	1 599,54	0,01
EURO BTP 0624	EUR	5	8 650,00	0,02
EURO BUND 0624	EUR	-10	-13 900,00	-0,04
EURO-OAT 0624	EUR	5	6 650,00	0,02
EURO STOXX 50 0624	EUR	3	4 590,00	0,01
FV CBOT UST 5 0624	USD	1	202,55	
RP EURGBP 0624	GBP	-15	657,93	
RY EURJPY 0624	JPY	-29	-41 625,22	-0,10
SP 500 MINI 0624	USD	-1	-208,33	
TU CBOT UST 2 0624	USD	46	-10 315,35	-0,03
US 10YR NOTE 0624	USD	19	8 383,97	0,03
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	1	2 820,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-29 480,97	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes			-29 480,97	-0,07
TOTAL Instruments financier à terme			-29 480,97	-0,07
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-10 207,54	-9 451,43	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	JPY	8 326 250	50 939,84	0,12
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-12 812,5	-12 812,50	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	3 468,75	4 057,25	0,01
TOTAL Appel de marge			32 733,16	0,08
Créances			423 152,23	1,07
Dettes			-44 021,82	-0,11
Comptes financiers			-157 084,10	-0,40
Actif net			39 567 019,46	100,00

Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS PM-C	EUR	1,000	94,14
Part AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS P-C	EUR	634 894,621	62,32

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS - P (C)

*Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0000983637 - Devise : EUR*

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 07/11/2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS, vous investissez sur les marchés obligataires majoritairement européens et, à titre de diversification, internationaux

L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé pour 50% de l'indice JP Morgan EMU Government Bond (coupons nets réinvestis), représentatif du marché obligataire public de la zone euro, pour 30% de l'indice JP Morgan Global Government Bond (coupons nets réinvestis), représentatif du marché obligataire public international, et pour 20% de l'indice Exane ECI - Europe Convertible (, représentatif du marché des obligations convertibles européennes, après prise en compte des frais de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, principalement via des OPC gérés par Amundi Asset Management ou d'autres sociétés de gestion ou, en direct, des titres obligataires diversifiés - publics ou privés, majoritairement européens et, à titre de diversification internationaux. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. La sensibilité du fonds sera comprise entre - 2 et + 8. Le fonds pourra être exposé à des devises autres que l'euro. Le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 50% et 100% de son actif net et aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de

générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Scénarios	Période de détention recommandée : 5 ans		Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 820 -21,8%	€7 600 -5,3%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 720 -12,8%	€8 420 -3,4%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 950 -0,5%	€10 450 0,9%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€11 560 15,6%	€11 590 3,0%	

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2020 et 30/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/12/2016 et 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 30/08/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€234	€824
Incidence des coûts annuels**	2,3%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,45% avant déduction des coûts et de 0,88% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,28% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	126,92 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,61 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS - PM (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000NT7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 07/11/2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS, vous investissez sur les marchés obligataires majoritairement européens et, à titre de diversification, internationaux

L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé pour 50% de l'indice JP Morgan EMU Government Bond (coupons nets réinvestis), représentatif du marché obligataire public de la zone euro, pour 30% de l'indice JP Morgan Global Government Bond (coupons nets réinvestis), représentatif du marché obligataire public international, et pour 20% de l'indice Exane ECI - Europe Convertible (, représentatif du marché des obligations convertibles européennes, après prise en compte des frais de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, principalement via des OPC gérés par Amundi Asset Management ou d'autres sociétés de gestion ou, en direct, des titres obligataires diversifiés - publics ou privés, majoritairement européens et, à titre de diversification internationaux. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. La sensibilité du fonds sera comprise entre - 2 et + 8. Le fonds pourra être exposé à des devises autres que l'euro. Le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 50% et 100% de son actif net et aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de

générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Scénarios	Période de détention recommandée : 5 ans		Investissement 10 000 EUR	
			Si vous sortez après	
		1 an	5 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 110	€6 910	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 000	€7 840	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 110	€9 860	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 580	€10 910	

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2021 et 30/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/12/2016 et 31/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 30/08/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 032	€1 176
Incidence des coûts annuels**	10,4%	2,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,20% avant déduction des coûts et de -0,28% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,83 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI MULTI-GERANTS OBLIGS

Identifiant d'entité juridique :
969500MW6HVOK0WU0A48

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● **Oui**

● **Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** _____
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** _____

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **31,25 %** d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **INDEX AMUNDI RATING D**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques

environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,756 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.752 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0 (D).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDIEuro	Finance	Fonds	Luxembourg	8,03 %

du produit financier
au cours de la
période de
référence, à savoir:
du 01/04/2023 au
31/03/2024

GovtTLTD GRN Bd UCITS ETFAcc				
A-F GLOBAL AGGREGATE BD- Z-EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	7,17 %
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI - Z (C)	Finance	Fonds	France	6,13 %
A-F EURO GOVERNMENT BOND-Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	6,08 %
Amundi IS Euro AGG SRI ETF DR	Finance	Fonds	Luxembourg	6,08 %
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Finance	Fonds	France	6,01 %
CPR OBLIG 12 MOIS - I C	Finance	Fonds	France	5,36 %
A-F EMERGING MKT HD CUR BD- I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	5,19 %
A-F EMERGING MARKETS BD-E2 EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	5,16 %
DNCA INVEST ALPHA BONDSI EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	5,15 %
A-F ABSOLUTE RETURN CREDIT-I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	5,10 %
MUZINICH SHORT DURATION HIGH YIELD HDG E	Finance	Fonds	Irlande	5,06 %
AMUNDI ABS - IC	Finance	Fonds	France	4,08 %
Amundi Eur Corporate Bond ETF DR-EURC	Finance	Fonds	Luxembourg	3,54 %
A-F EURO AGGREGATE BOND-Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	3,05 %

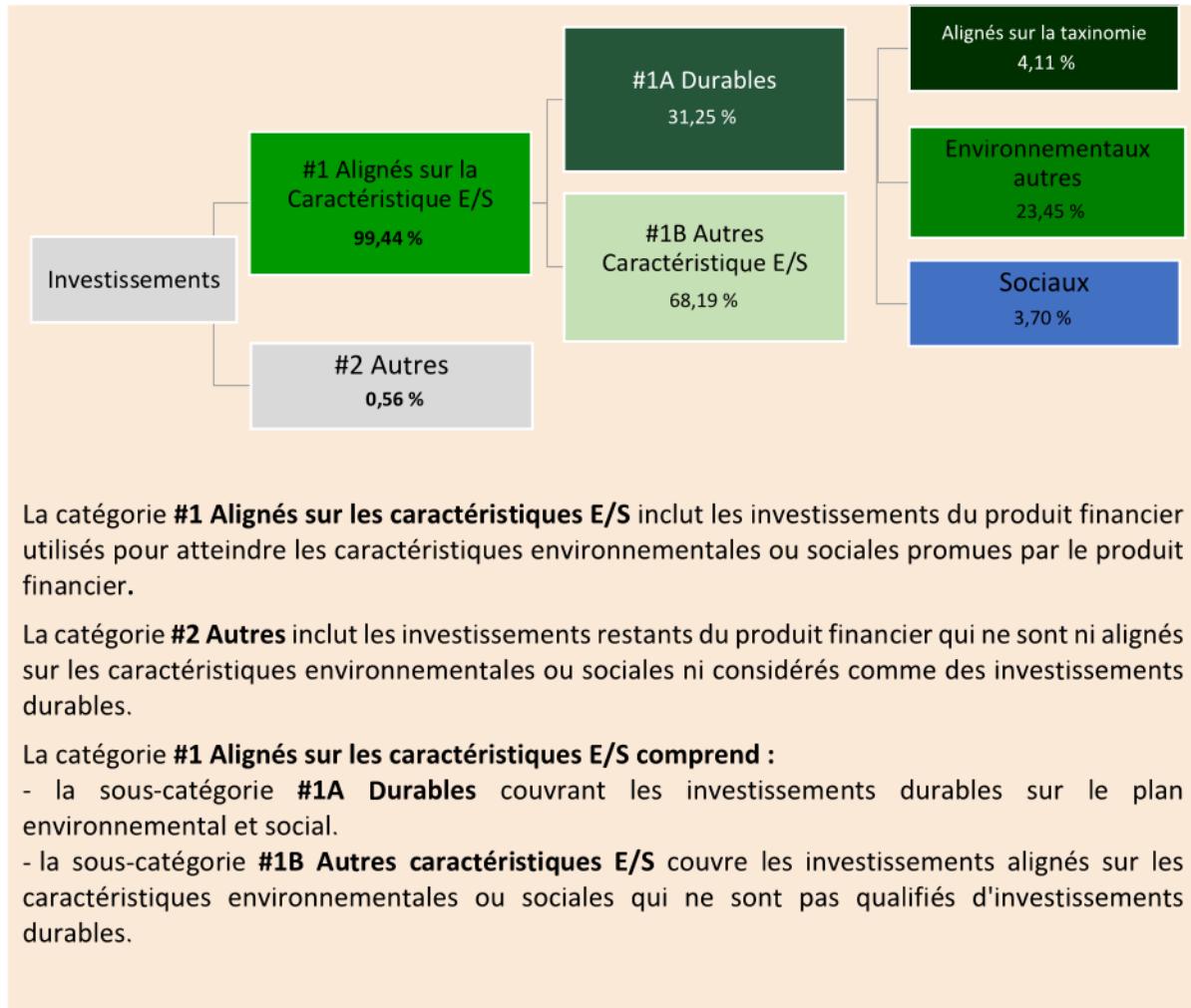


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

**L'allocation des
actifs** décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.



● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?*

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>99,44 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,56 %</i>



taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,11 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?***

Oui:

Dans le gaz fossile

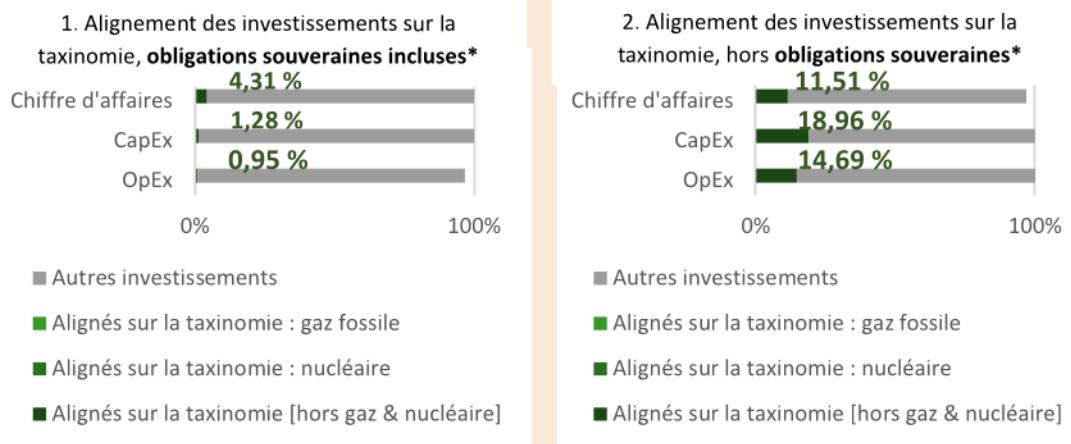
Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/03/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,01 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,16 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?



Le



symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **23,45 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **3,70 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***
Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

